

Commission exécutive confédérale, 21 février 2008

Sujet : le Centre confédéral de formation Benoît Frachon à Courcelle

Rapport de Samantha Dumousseau

Dans le prolongement de la CEC du 05 juillet 2007 où 4 décisions ont été prises concernant le développement de la formation syndicale, je vous propose aujourd'hui de faire un bilan d'étape. Sur la première décision qui proposait que la région puisse être un niveau pertinent pour organiser des réunions sur la formation et sur les mutualisations nécessaires, trois ce sont engagées dans ce processus.

Conformément à la décision qu'un groupe de travail soit constitué : celui ci s'est mis rapidement en place, Il est animé par un membre de la CEC afin de réfléchir et d'amener des éléments pour conduire le projet sur l'évolution de notre formation.

Pendant, ces quelques mois, il a surtout porté ses efforts sur notre centre de formation, Courcelle.

Rappelons la problématique : permettre à tous les syndiqués et notamment les nouveaux de prendre toute leur place dans la CGT.

La formation syndicale n'existe pas pour elle-même. Elle est au service de l'efficacité de notre syndicalisme. Nous voulons des syndiqués acteurs, des responsables syndicaux, des mandatés à la fois compétents dans leurs domaines respectifs d'intervention et en capacité de mettre en œuvre les orientations et la démarche CGT.

Cette problématique doit être le fil conducteur de notre réflexion, Courcelle en est un des aspects, cela nous interpelle donc sur sa vocation.

Il n'y a de sens de parler de Courcelle que si on parle globalement de la formation, de l'offre de formation.

L'accès à la formation syndicale est naturellement un enjeu pour les syndiqués, pour que chacun prenne sa place au sein de la Cgt. *Et, Courcelle est un de nos outils.*

Donc, Courcelle, au service de qui, de quoi, Pourquoi ?

Quelques rappels importants pour bien comprendre :

- Courcelle : centre de formation, organisateur de stage à disposition des organisations, des militants, des syndiqués.
- Centre placé sous la responsabilité de l'activité « formation syndicale » et les questions financières sont examinées en liaison avec la direction financière de la Cgt.
- Financièrement, le centre fonctionne :
 - Sur la base de subvention allouée par la confédération
 - Sur l'organisation de stages
 - Sur la mise à disposition des locaux pour des réunions autres que la formation syndicale (JE, réunions statutaires, congrès, organisations extérieures à la Cgt),

Depuis 2005, le centre ne reçoit plus de subvention globale pour son fonctionnement mais pour la tenue de chaque stage de la formation syndicale afin de tenir compte de la fréquentation réelle du centre (soit 161 €/stagiaire/jour).

Les organisations Cgt qui réalisent des stages à Courcelle n'acquittent que 20% du coût réel.

Pour équilibrer le budget, le centre met à disposition des orgas les locaux libres pour la tenue de réunion, de Journées d'étude et autres. Le nombre de demande est en constante hausse.

D'un point vue infrastructure, le centre comporte sept bâtiments différents : Le Manoir - Le bâtiment convivial - Le restaurant - le bâtiment pédagogique - Le bâtiment Culturel et pour l'hébergement, le bâtiment dit Fernand Léger et le chalet.

Après ces quelques rappels, des pistes de réflexions et des propositions :

Courcelle, symboliquement, c'est l'unité de la formation syndicale.

C'est aussi l'occasion de suivre un stage en prenant le temps de poser ses valises. Etre loin de son quotidien, de son entreprise, avoir un bon accueil pédagogique font de Courcelle un lieu qui est apprécié et qui permet de conjuguer de bonnes conditions de travail avec des moments de convivialités. Sans ces deux aspects, il ne peut y avoir de travail collectif durable et efficace.

C'est pour cela que le centre se voit de plus en plus demandé par nos différentes organisations et entre autres pour des activités complémentaires (JE, congrès,...). Mais, il n'est pas toujours évident que le centre puisse répondre favorablement.

En effet, les capacités d'accueil ne correspondent pas toujours. Hormis une salle, les autres *ne peuvent accueillir plus de 30 personnes dans de bonnes conditions*. Et parfois, la capacité d'hébergement peut être insuffisante.

Mais cela nécessite t'il d'augmenter la capacité d'hébergement ? Il est d'abord important d'avoir une réflexion sur la vocation de Courcelle, au service de qui, de quoi : *Doit on satisfaire à toutes les demandes et à tous les besoins de nos structures ?...*

En effet, il y a besoin de réponses politiques et non de réponses techniques, comptables,...

C'est pour cela que je propose à la CEC de donner Mandat au groupe de travail pour poursuivre sa réflexion. En effet, déjà des rencontres ont eu lieu avec différents acteurs comme l'administration fédérale, la CFC, le pôle formation syndicale et la fédération de la construction (qui a fait une demande de recourir à Courcelle en se servant d'une partie des fonds Formation professionnelle pour former ses syndiqués...). Celles ci ont permis de recueillir des premiers éléments. Mais, nous avons encore besoin d'un temps d'évaluation politique pour apporter des propositions à débattre à la CEC d'ici la fin de l'été. Pour cela, nous vous proposons d'auditer des organisations de la cgt et pourquoi pas regarder ce que font d'autres organisations syndicales et/ou écouter l'avis d'un universitaire.

La question : Faut il investir dans un nouveau bâtiment ? Ne peut donc pas se poser actuellement tant que la CEC n'aura pas répondu à « *Cela correspond il à nos besoins en matière de formation syndicale ?* ».

Cependant, il y'a une question urgente à traiter où la direction fédérale doit prendre une décision, c'est celle du Chalet.

En effet, le Chalet, un bâtiment qui date de 1975 connaît une situation préoccupante. Son ancienneté fait qu'il ne répond plus aux normes actuelles de sécurité & d'isolation thermique & phonique. Et, il ne répond plus aux exigences normales de qualité d'accueil moderne notamment du fait qu'il est composé de chambres collectives de 3, 4,5 lits. **Le chalet a besoin d'être réhabilité pour répondre aux exigences d'un accueil moderne avec chambres et sanitaires individuels. La capacité d'accueil serait alors diminuée de 20 lits.**

Il y a donc urgence sur la rénovation du chalet, nous pourrions la décider aujourd'hui.

Enfin, le manque de contact entre Courcelle et l'administration fédérale sur entre autres les investissements ont entraîné des difficultés voir des blocages. Dommage !!!

Pour que les décisions soient prises en cohérence avec notre démarche, nous proposons d'avoir une réflexion d'ensemble sur la gestion de Courcelle en cohérence avec le budget global fédéral.

Cela ne veut pas dire que Courcelle doit avoir l'aval de la confédération pour toutes décisions. C'est ainsi définir les engagements et le rôle de chacun (confédération & Courcelle).

Cette proposition nécessitera que nous en débattions plus précisément dans la perspective du budget fédéral 2009.

Il est donc important de définir des objectifs clairs, de répondre à ce que la Cgt a besoin comme centre de formation pour que nous soyons Equipés pour agir, pour être à l'offensive....

